

Feuille de Route PRS 2026-2027 - INEGALITES SOCIALES ET TERRITORIALES DE
SANTÉ



Objectifs Généraux à 10 ans	1. Garantir l'accès à la prévention et aux soins des personnes les plus précaires (PRAPS)
	2. Faciliter l'accès territorial à la santé

Objectifs opérationnels 5 ans	Sous objectifs	Actions du SRS 2023-2028	Programmation 2024	Programmation 2025	Eléments de bilan 2024-2025 : réalisations - Points d'alerte	Programmation 2026	Programmation 2027	Programmation 2028	Pilote	Partenaires presentis
1 - Développer la prévention, la promotion de la santé et la capacité à agir des personnes	1.1 Développer des programmes de promotion de la santé et de prévention adaptés aux personnes en difficulté	Extension des programmes et interventions des associations/acteurs de prévention en santé au sein des lieux d'accueil des personnes en situation de précarité (santé sexuelle, santé nutritionnelle, addictions, santé mentale...)	-Actions de santé sexuelle au sein des boutiques solidarité, missions locales, école de la 2e chance...						ARS	Missions locales associations
		Renforcement des projets de santé des missions locales	-Financement de temps de psychologues (1 journée par antenne de mission locale) -Formation « premier secours en santé mentale » pour les professionnels -Ateliers de prévention / sensibilisation menés par les CSAPA -Déploiement du dispositif TAPAJ pour les jeunes en rupture -Mobilisation des MDA et/ou centres de santé universitaires pour faire un bilan de santé des jeunes -Travaux sur les projets de santé des Missions locales (nutrition, addictions, santé mentale)		Signature de conventions pluriannuelles de financement entre chaque mission locale et l'ARS (convention 2025-2027). Soutien pour le financement de renforts (animateur santé et psychologue) pour : -animation d'une politique de sensibilisation/prévention à destination des jeunes des missions locales par la mobilisation des partenaires spécialisés (addictologie, santé sexuelle ...); - organiser et participer à l'animation des ateliers et programmes de développement des compétences psychosociales (projet Declix); - proposer un espace d'échanges sur la santé / accompagner les jeunes dans leurs démarches de recours aux soins ; - favoriser le recours au dispositif « Mon bilan prévention » - aide à l'évaluation/orientation en appui aux autres professionnels des ML - entretiens psychologiques individuels dans l'attente d'une réorientation - groupes de paroles / ateliers	Expérimentation d'un partenariat URPS IDE / missions locales pour déployer Mon bilan prévention			ARS	Missions locales associations CEJ-JR URPS Assurance Maladie
		Mise en place d'actions de prévention à destination des publics PJJ, ASE et NEET, avec notamment un accent sur le développement des compétences psychosociales	-Déploiement du programme unplugged (CPS) à destination des NEET -Actions de prévention / sensibilisation aux conduites addictives au sein des missions locales et école de la 2e chance -Déploiement d'un programme d'actions en santé sexuelle et reproductive auprès des NEET au travers de maraudes numériques		Développement des CPS auprès des jeunes les plus vulnérables et des familles précaires : développement du programme programme Declix de PSR, version du programme Unplugged de développement des CPS adaptée aux jeunes de 16-25 ans à risque de décrochage ou en situation de désinsertion Développement de la pair-aidance	Poursuite des actions	Poursuite des actions		ARS	missions locales associations PJJ Promotion Santé réunion
		Soutenir la prise en charge psychologique des jeunes et enfants émergeant sur les dispositifs PRE (Programme de Réussite Educative) et Cité éducatives	-Orientation vers le dispositif Monparcourspsy -Formation des professionnels			Expérimentation d'un parcours santé mentale avec deux cités éducatives : le Tampon et Le Port	Mise en place d'actions en faveur de la santé mentale des jeunes (plan de formation des professionnels, programmes de prévention à destination des jeunes ...)		ARS	ESMS ETB
		Renforcer l'accompagnement des personnes sans domicile fixe	-Consolidation des dispositifs existants	-Consolidation des dispositifs existants		Soutien aux projets d'accueil de jour pour en faire des plateformes d'accès aux soins (permanences des PASS et équipes mobiles psychiatrie-précarité, équipes mobiles addiction)	Soutien aux projets d'accueil de jour pour en faire des plateformes d'accès aux soins (permanences des PASS et équipes mobiles psychiatrie-précarité, équipes mobiles addiction)		ARS	
		Développement de la compétence « santé » au sein des maraudes auprès des publics à la rue ou en situation de prostitution avec couverture prioritaire des territoires actuellement dépourvus d'intervention.	-Déploiement des équipes mobiles sur l'ensemble du territoire -Intervention de maraudes à destination des personnes en situation de prostitution	-Déploiement des équipes mobiles sur l'ensemble du territoire -Intervention de maraudes à destination des personnes en situation de prostitution		Appui au projet de professionnalisation des maraudes sociales porté par la DEETS en favorisant l'articulation avec les équipes mobiles santé précarité ou PASS mobiles, ou médiateurs en santé			ARS	Association
	1.2 Renforcer les actions de repérage et de dépistage des risques et maladies	Actions d'encouragement au dépistage des IST, des cancers et du diabète auprès des publics en situation de précarité	- Missions des PASS mobiles, équipes mobiles et actions dans les quartiers (CLS, contrats de ville) : - Déploiement des actions dans les quartiers dans le cadre des Contrats Locaux de Santé (CLS)	- Missions des PASS mobiles, équipes mobiles et actions dans les quartiers (CLS, contrats de ville) : - Déploiement des actions dans les quartiers dans le cadre des Contrats Locaux de Santé (CLS)	-Lancement en 2025 d'un appel à manifestation d'intérêt (AMI) visant à identifier et à soutenir des structures volontaires souhaitant mettre en œuvre des initiatives de médiation en santé sur le territoire réunionnais. Objectif de l'AMI : réduire les inégalités sociales et territoriales de santé où la précarité et l'isolement géographique touchent une part significative de la population. - Instruction des projets	Déploiement de médiateurs santé et organisation d'une réunion de réseau avec les partenaires, notamment CCAS et Maisons France Service	Consolidation du réseau		ARS	Association communes
		Déploiement du repérage précoce et interventions brèves pour les jeunes ayant des conduites addictives	-Extension du dispositif intervention précoce sur la zone Nord et Sud -Travaux pour construire des réponses adaptées aux jeunes accompagnés par la PJJ et les missions locales -Déploiement dans les communes par le biais des Contrats Locaux de Santé		Soutien de l'ARS au développement de deux dispositifs d'intervention dans les territoires Sud et Nord	Consolidation des dispositifs Nord et Sud			ARS	Association communes PJJ
		Organisation du repérage et prise en charge des troubles psychiques pour les jeunes en situation de vulnérabilité par un accès privilégié aux CMP/CMPEA et l'intervention d'équipes mobiles	-Intervention de l'équipe de liaison et d'intervention auprès d'adolescents en souffrance (ELIAS) :jeunes ASE, PJJ -Interventions des équipes mobiles psychiatrie précarité auprès des jeunes adultes -Formation des professionnels		Intervention des équipes mobiles psychiatrie précarité auprès des jeunes des missions locales ou des jeunes hébergés dans les dispositifs d'hébergement et d'accès au logement Intervention de l'équipe ELIAS / Emilia auprès des jeunes de l'ASE et de la PJJ	Organisation de l'articulation PAEJ / psychiatrie suite aux résultats de l'AAP de la CAF Mise en place de la circulaire interministérielle sur l'amélioration du repérage et de l'orientation des jeunes, avec un focus sur les cités éducatives / PRE	Organisation de l'articulation PAEJ / psychiatrie suite aux résultats de l'AAP de la CAF Mise en place de la circulaire interministérielle sur l'amélioration du repérage et de l'orientation des jeunes, avec un focus sur les cités éducatives / PRE		ARS	PJJ
	1.3 Soutenir les projets permettant aux personnes d'acquérir des compétences individuelles et notamment des compétences psychosociales (CPS), et la pair-aidance	Extension des interventions efficaces ou prometteuses de développement des CPS auprès des jeunes les plus vulnérables (PJJ, ASE, NEET, publics des missions locales) et des familles précaires	- Développement du programme Unplugged NEET, version du programme Unplugged		CF FR Prévention	Accompagnement renforcé des jeunes accompagnés par l'ASE et la PJJ	Accompagnement renforcé des jeunes accompagnés par l'ASE et la PJJ		ARS	PJJ Missions locales
		Adaptation des programmes d'Education Thérapeutique du Patient (ETP) aux personnes en situation de précarité			Actions non programmées en 2024 et 2025	A construire	A construire			
		Développement de la pair-aidance	- Temps de professionnel pair au sein des équipes mobiles addictologie		Retours sur pairs-aidants en addicto et Emmaüs Grand Sud Une quinzaine de professionnels pairs aujourd'hui en poste à La Réunion dans des services de psychiatrie, dans des CSAPA ou des établissements médico-sociaux	Candidature de l'ARS Réunion pour le déploiement du projet EPOP			ARS	DEETS
		Soutien des actions de littératie en santé				A construire	A construire		SPF	
	1.4 Déployer des actions de communication adaptées et ciblées	Communication régulière et répétée des messages de prévention et d'information sur l'offre de proximité existante (recours au « facile à lire et à comprendre » FALC, au créole, shibushi, shimaoré et malgache)			Actions non programmées en 2024 et 2025	A construire avec la PASS régionale et masante.re			ARS	Association ETAP Tesis
		Recours à une stratégie pertinente de communication et d'information par le biais de messages et médias adaptés aux publics en difficulté, notamment ceux du marketing social et incluant les personnes concernées et expérimentées au travers d'actions de santé communautaire			Actions non programmées en 2024 et 2025	Construction outils de communication dans le cadre des nouveaux services de ma santé.re	déploiement outils		TESIS	
	2.1 Conforter les missions des	Animation du réseau régional et vigilance à l'adéquation moyens/missions/activités	-Poursuite de l'animation régionale	-Poursuite de l'animation régionale		Copil PASS régional et relance des copils par territoire en lien avec les acteurs sociaux et Département			ARS	

Objectifs opérationnels 5 ans	Sous objectifs	Actions du SRS 2023-2028	Programmation 2024	Programmation 2025	Eléments de bilan 2024-2025 : réalisations - Points d'alerte	Programmation 2026	Programmation 2027	Programmation 2028	Pilote	Partenaires pressentis
2 - Faciliter l'accès aux soins	Permanences d'Accès aux Soins de Santé (PASS)	Enrichissement de l'offre de soins existante notamment pour l'accès aux soins spécialisés, bucco-dentaires, et aux dépištages	-Déploiement de la PASS mobile Nord -Poursuite et renforcement des permanences délocalisées -Convention avec dentiste mobile CHU-site Nord pour l'accès aux soins bucco-dentaires		renforcement de l'accès aux soins bucco-dentaires sur la PASS Sud (vacataires)	Etudier la possibilité de s'appuyer sur Handident pour améliorer l'accès aux soins bucco-dentaires			ARS	ETS
	2.2 Soutenir les actions d'aller-vers à destination des populations les plus éloignées géographiquement et socialement du système de santé	Dispositifs de type « bus santé » permettant aux personnes résidant dans les écarts d'accéder à l'information en santé et à des actions de prévention et de soins, en lien avec les CPTS			CF FR Prévention	Consolider la mission de prévention des PASS, notamment en lien avec les médiateurs santé	Consolider la mission de prévention des PASS, notamment en lien avec les médiateurs santé		ARS	CPTS
		Consolidation des dispositifs mobiles existants (PASS mobiles, équipes mobiles santé précarité, équipes mobiles psychiatrie précarité, ...) en veillant à la bonne couverture territoriale	-Poursuite de l'installation des dispositifs mobiles et consolidation en veillant à la bonne couverture territoriale		Renforcement des permanences délocalisées des PASS, PASS mobiles, équipes mobiles santé-précarité	Consolidation des équipes mobiles santé-précarité	Consolidation des équipes mobiles santé-précarité		ARS	CHU / EPSMR / / Croix Rouge / DEETS
	2.3 Déployer les structures médico-sociales pour les personnes ayant des difficultés spécifiques	Augmentation des capacités installées des Lits Halte Soins Santé (LHSS), Lits d'Accueil Médicalisés (LAM) et Appartements de Coordination Thérapeutique (ACT)	-Installation de 6 places de LHSS dans l'Est et de 10 places de LAM dans le Sud (montée en charge progressive jusqu'à 19 places) -Création de places dépendante des crédits alloués -Animation du réseau des organismes gestionnaires	-Poursuite installation des places de LAM dans le Sud -Création de places dépendante des crédits alloués -Animation du réseau des organismes gestionnaires	Stratégie de Lutte contre la Pauvreté : une programmation pluriannuelle entre 2019 et 2025, avec augmentation du nombre de places autorisées de LAM (+ 35 places), de LHSS (+ 30 places), d'ACT (+ 10 places) et d'ACT hors les murs (+ 30 places).	Poursuite de l'installation des places LHSS/LAM/ACT, souvent de manière anticipée dans des locaux transitoires dans l'attente de la livraison des bâtiments définitifs Travaux sur la fluidification de l'accès aux LHSS (- 7 jours) et sur la fluidification des sorties LHSS / ACT	Travaux sur la fluidification de l'accès aux LHSS (- 7 jours) et sur la fluidification des sorties LHSS / ACT		ARS	DEETS / OG
		Intervention d'équipes de soins dans les structures du secteur de l'Accueil, Hébergement, insertion (AHI) (CHRS, maisons relais, ...) : équipes mobiles, HAD	-Consolidation des interventions des équipes mobiles dans les structures de l'AHI -A construire dans les structures de HAD	-Consolidation des interventions des équipes mobiles dans les structures de l'AHI -A construire dans les structures de HAD	Intervention des PASS dans les CHRS/CHAU	Favoriser l'accès des personnes les plus éloignées du soin à un accompagnement psychologique en s'appuyant sur le projet territorial de santé mentale			ARS	PASS
		Soutien à l'hébergement et à la prise en charge médico-sociale des personnes précaires vieillissantes (de moins de 60 ans) par le développement de maisons relais dédiées ou par la création de petites unités de vie			Actions non programmées en 2024 et 2025	A construire	A construire			
	2.4 Développer le recours à la médiation en santé et à l'interprétariat	Déploiement de médiateurs en santé conformément au référentiel de compétences, de formation et de bonnes pratiques de la Haute Autorité de Santé (L 1110-13 du CSP), au travers d'appels à projet et de formation à visée qualifiante	-Soutien au déploiement de médiateurs de prévention QPV et de médiateurs d'accès aux soins -Définition des modalités d'intervention des médiateurs (construction cahier des charges) -Lancement d'un appel à projets -Action de formation à destination des médiateurs	-Formation des médiateurs -Déploiement des médiateurs	-Lancement en 2025 d'un appel à manifestation d'intérêt (AMI) visant à identifier et à soutenir des structures volontaires souhaitant mettre en œuvre des initiatives de médiation en santé sur le territoire réunionnais. Objectif de l'AMI : réduire les inégalités sociales et territoriales de santé où la précarité et l'isolement géographique touchent une part significative de la population. - Instruction des projets -S projets retenus dans le cadre d'un AMI en 2025	Déploiement des projets Articulation à prévoir avec le projet d'équipe mobile départementale de maraudes « aller-vers » de la DEETS et avec les projets déployés dans le cadre de l'AAP Accès aux droits et à la santé du pacte local des solidarités. Modèle de médiateurs en exercice coordonné à construire	Déploiement des projets Articulation à prévoir avec le projet d'équipe mobile départementale de maraudes « aller-vers » de la DEETS et avec les projets déployés dans le cadre de l'AAP Accès aux droits et à la santé du pacte local des solidarités		ARS	DEETS
		Expérimenter l'accès à l'interprétariat aux professions libérales, à l'échelle du parcours.			Actions non programmées en 2024 et 2025	Renforcer l'accès à l'interprétariat pour les PASS			PASS Régionale	PASS
	2.5 Organiser la continuité des accompagnements et des prises en charge pour éviter les ruptures de parcours	Coordination de la prise en charge des situations complexes par le biais des dispositifs existants (Dispositif d'Appui à la Coordination des parcours complexes – DAC, Plateforme Territoriale d'Appui – PFTA)	-Signature du CPOM		Contractualisation	Aller vers un guichet unique d'orientation pour l'ensemble des dispositifs santé-précarité Clarifier les modalités d'articulation des professionnels et dispositifs assurant la coordination de situations complexes (DAC / SIAO / MDPH)	Aller vers un guichet unique d'orientation pour l'ensemble des dispositifs santé-précarité Clarifier les modalités d'articulation des professionnels et dispositifs assurant la coordination de situations complexes (DAC / SIAO / MDPH)		ARS	DAC, SIAO, MDPH
		Mise en place d'une réflexion afin de faciliter l'orientation et l'accès aux soins des majeurs protégés.		-A mener			A construire avec la DEETS		DEETS	DEETS
3 - Favoriser la complémentarité, l'articulation des acteurs et des politiques publiques contribuant à la santé des personnes plus démunies	3.1 Améliorer les coopérations entre acteurs pour une approche globale de la santé des publics en situation de précarité	Amélioration de la connaissance, par les acteurs, des ressources mobilisables pour l'accompagnement et la prise en charge des personnes les plus démunies en s'appuyant sur les outils existants (cartographies, annuaires)	-Diffusion de la cartographie des dispositifs d'accès aux soins à destination des personnes les plus démunies		Diffusion de la cartographie des structures pour les PDS financées par l'ARS	Mise en place d'un annuaire en lien avec Solinum			ARS	
		Identification des temps et des outils de coordination pour améliorer l'interconnaissance entre professionnels du sanitaire, du social, du médico-social et élus	-Poursuite de l'animation du réseau des organismes gestionnaires des structures financées par l'ARS	-Poursuite de l'animation du réseau des organismes gestionnaires des structures financées par l'ARS		Organisation d'un séminaire régional sur la coordination des situations complexes et les dispositifs mobilisables	Organisation d'un séminaire régional sur la coordination des situations complexes et les dispositifs mobilisables		ARS	
		Articulation de l'accompagnement en santé avec l'accès au logement notamment en soutenant les centres d'hébergement permettant l'accueil de parents et d'enfants et les établissements dédiés à l'hébergement des jeunes majeurs précaires jusqu'à 25 ans (fiche action n°7 du Plan départemental d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées)	-Participation aux instances du Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées (PDALHPD) -Installation du comité stratégique partenarial du SIAO	-Participation aux instances du Plan Départemental d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées (PDALHPD)		Interventions des PASS dans les structures collectives d'hébergement			ARS	CD DEETS
		Actions de formation et d'information pluri professionnelles pour construire une culture commune en santé-précarité			Actions non programmées en 2024 et 2025	Action à construire en s'appuyant sur la PASS régionale et Médecins du Monde			PASS Régionale	MDM
	3.2 Développer le pilotage régional et local de l'action sanitaire en direction des personnes les plus démunies	Installation d'une instance régionale réunissant l'ensemble des institutions et acteurs impliqués, intégrant des personnes concernées (en situation de précarité)	- Fusion de l'instance créée en 2021 et du comité de suivi PRAPS		Effectif				ARS	
		Intégration de l'accès à la santé des personnes les plus démunies dans les Contrats Locaux de Santé (CLS) et les contrats de ville	-Travail partenarial avec les coordonnateurs des Contrats Locaux de Santé (CLS) et les contrats de ville pour la mise en place d'actions de santé au sein des QPV		Objectif transversal dans le cadre du CLS : interventions de médiateurs santé ou déploiement des permanences délocalisées des PASS dans les écarts et/ou dans les quartiers		Déploiement de nouveaux médiateurs santé en lien avec les contrats de ville		ARS	Communes
		Organisation d'une journée annuelle d'échange, par microrégions, des acteurs de l'accès à la santé des personnes en situation de précarité afin de favoriser l'interconnaissance et la coopération			Actions non programmées en 2024 et 2025	Organisation d'une journée annuelle d'échanges, par microrégion, des acteurs de l'accès à la santé des personnes en situation de précarité afin de favoriser l'interconnaissance et la coopération, en lien avec le comité départemental de la veille sociale	Organisation d'une journée annuelle d'échanges, par microrégion, des acteurs de l'accès à la santé des personnes en situation de précarité afin de favoriser l'interconnaissance et la coopération, en lien avec le comité départemental de la veille sociale		PASS Régionale	
		Créer une mission régionale d'observation de la démographie des professionnels de santé, permettant l'analyse et le partage des données et des approches prospectives par micro-territoires	-Mission en cours confiée à l'ORS	A poursuivre	Mission confiée à l'ORS La Réunion. Groupe de travail effectif. Réalisation de travaux d'analyses prospectives sur la démographie des professionnels de santé avec une approche par micro-territoire. (2025)	A poursuivre	A poursuivre	A poursuivre	ARS	ORS, CDOM, AM

Objectifs opérationnels 5 ans	Sous objectifs	Actions du SRS 2023-2028	Programmation 2024	Programmation 2025	Eléments de bilan 2024-2025 : réalisations - Points d'alerte	Programmation 2026	Programmation 2027	Programmation 2028	Pilote	Partenaires pressentis	
4. Renforcer l'offre de santé et son accessibilité dans les territoires et quartiers moins dotés		Proposer une révision de la méthodologie de zonage pour l'installation des professionnels de santé (échelles territoriales pertinentes, analyse prospective des besoins d'installation, indicateurs tenant compte de l'activité réelle des professionnels)	-Travaux en cours avec le national pour adapter la méthodologie conventionnelle au territoire		Révision du zonage des médecins et chirurgiens dentistes. <u>Contexte :</u> Deux cadres s'appliquent dans le zonage des professions libérales : - Médecins : méthodologie nationale uniformisée décidée par l'Etat avec un zonage limité aux zones sous-denses (Z1P/ZAC) - Autres professions : méthodologies conventionnelles (Assurance maladie /URPS représentants), peu modulables par l'ARS Pour La Réunion, l'arrêté du 9 mai 2025 autorise l'usage des grands quartiers (GQ) en substitution du bassin de vie/pseudo-canton afin de mieux tenir compte des contraintes topographiques et d'accessibilité. <u>Cependant plusieurs problématiques ont été constatées :</u> - Capacité d'action limitée pour corriger les situations locales aberrantes - Besoin descendre à l'échelle communale voire bassin de vie pour certains cas (ex : Mafate) - Calcul API complexe ou impossible à l'échelle GQ (manque de pondérations, absence de données fines ALD) Le classement doit nécessairement s'appuyer sur le classement national par bassin de vie, même si localement	Poursuite de la révision du zonage des libéraux : MK, sages-femmes	Poursuite de la révision du zonage des libéraux : MK, sages-femmes		ARS, Assurance Maladie	URPS	
		Poursuivre l'accompagnement à la création de maisons de santé pluri-professionnelles (MSP) et centres de santé (CDS) en encourageant les implantations dans les zones fragiles ou sous-dotées	-Poursuite des installations des MSP et des centres de santé -Accompagnement des structures -Incitation à l'installation dans les territoires fragiles et QPV, en lien avec les communes via les CLS Soutien à deux journées régionales sur l'exercice coordonné : promotion de l'exercice coordonné, place des usagers dans l'exercice coordonné. Soutien à l'organisation de la journée régionale annuelle des usagers en décembre 2024 : l'usager dans les structures d'exercice coordonné.	Labellisation de 12 Maisons France Santé sur le territoire au 31/12/2025 Ces 12 maisons France santé sont implantées sur l'ensemble des 4 territoires de proximité (Ouest, Nord, Est et Sud) et maillent le territoire.	8 centres de santé (+1 en 2025) et 26 maisons de santé pluriprofessionnelles en fonctionnement dont 23 sous ACI ainsi que 4 projets de MSP initiés en 2025. Labellisation de 12 Maisons France Santé sur le territoire au 31/12/2025 Ces 12 maisons France santé sont implantées sur l'ensemble des 4 territoires de proximité (Ouest, Nord, Est et Sud) et maillent le territoire.	Poursuite de l'accompagnement au développement des structures. Soutien à l'organisation de la journée régionale sur l'exercice coordonné porté par FééCOIA en juin 2026 : le parcours. Travaux avec l'Assurance maladie pour identifier d'autres lieux de soins (MSP, cabinets pluriprofessionnels) susceptibles d'intégrer France Santé une fois les négociations conventionnelles abouties au 1er semestre 2026.	Poursuite de l'accompagnement au développement des structures.		ARS	Communes Assurance Maladie	
		Intégrer dans les Contrats Locaux de Santé (CLS) les aides communales à l'installation permettant de lever les freins immobiliers	-Négociation des Contrats Locaux de Santé (CLS)		Sujet abordé en COPIL CLS de la commune de Salazie	Signature CLS commune de St rose Inscription objectifs dans la feuille de route des CLS de Ste Rose et de Salazie				ARS	Communes
		Renforcer l'offre de soins hospitalière dans la microrégion Est	-Nouvelles implantations d'autorisations d'activité de soins dans le cadre de la réforme des autorisations (SMR locomoteur, système nerveux, cardio vasculaire, pneumologie, syst. digestif endocrinologie, transformation d'une implantation Soins intensifs polyvalents en Réanimation et soins intensifs polyvalents, création d'un centre associé de chimiothérapie) : -Dépôt des dossiers d'autorisation et instruction -Développement d'une offre de spécialités, équipes délocalisées du CHU notamment de cardiologie	- Mise en œuvre des autorisations - Création de la Maison des femmes, de la mère et de l'enfant en proximité directe des urgences (territoire Est)	- Dépôt et instruction des dossiers d'autorisations : Renforcement de l'offre tel que prévu dans le nouveau SRS (SMR locomoteur, système nerveux, digestif endocrinologie, gériatrie). - Augmentation de l'offre de traitement du cancer dans le cadre de la révision du PRS en 2025 avec la création d'une implantation de chirurgie onco mammaire sur le territoire Est.	Mise en œuvre des autorisations	Ouverture de la Maison des femmes, de la mère et de l'enfant en proximité directe des urgences (territoire Est) Mise en œuvre des autorisations			ARS	ETS
		Réviser l'équipement et la couverture sanitaire du cirque de Mafate en partenariat avec le Conseil Départemental et les communes de La Possession et de Saint Paul	-Engagement ARS pour rénover les dispensaires de Mafate -Mise en place d'un groupe de travail (CHU/ARS/Sous Préfecture/communes de St Paul et de La Possession)		-Engagement ARS pour renforcer l'offre de soins dans Mafate. Travaux menés dans le cadre de l'ITCS Ouest.	Réalisation d'un état des lieux de l'offre de soins. Renforcement de l'offre de soins (formation aux premiers secours et identification de infirmiers et sages-femmes correspondants du SAMU)	Renforcement de l'offre			ARS,	CHU/ Communes/ Sous préfecture, Assurance maladie.
		Rendre effective la ligne de permanence des soins à Cilaos	A mettre en œuvre	Réalisée	Mise en œuvre effective de la ligne de garde.					ARS	ARRMEL
		Inciter les médecins exerçants ou résidants dans les écarts à être correspondants du SAMU		Réalisation d'un état des lieux.	Difficulté à avoir des coordonnées géographiques des médecins installés dans les écarts en raison notamment de la RGPD. Sans le ciblage des médecins, l'action risquerait d'être abandonnée.						
		Expérimenter des infirmiers correspondants du SAMU pour une première évaluation à domicile		-A mettre en œuvre	Un infirmier correspondant du SAMU est installé dans le cirque de Cilaos en dehors du cadre d'une expérimentation et en dehors d'un financement ARS.						
		Déployer des infirmiers, relais du médecin traitant, dans les écarts et/ou pour les personnes vulnérables (réalisation de pré-bilans, visites de suivi et de prévention, renforcement des moyens des PASS...)			Actions non programmées en 2024 et 2025						
		Déployer des bus santé et des équipes mobiles, en lien avec les CPTS, pour un meilleur accès à la prévention, l'orientation et aux soins	-Participation à l'appel à projet national (seconde vague) -Instruction et sélection des projets	Déploiement dans le cadre des travaux des ITCS Ouest, Est et Sud. Travaux menés sur les territoires Sud et Ouest en 2025. Positionnement d'opérateurs associatifs et privés pour travailler sur les projets qui sont portés par les CPTS. En 2024-2025 : Élaboration d'un diagnostic qui a permis de prioriser les territoires enclavés ayant un accès limité aux médecins généralistes. Rédaction d'un cahier des charges (besoins, horaires, partenaires et des lieux de passage du bus) en collaboration avec les élus, l'Assurance maladie et les CPTS sur les cirques de Salazie et de Cilaos. Élaboration d'une enquête auprès de la population a permis de prioriser les besoins, horaires et lieux de passage sur le territoire Sud (commune de Cilaos). Financement des CPTS pour un accompagnement à l'ingénierie de projet	2 projets envisagés dans l'Ouest et le Sud dans le cadre des ITCS. Projets non finalisés dont l'opportunité est à réétudier pour le territoire Sud. Arrêt des travaux mi 2025 dans l'attente d'une instruction nationale médocibus à paraître dans le cadre de la vague 2 du déploiement national des bus santé. Réalisation d'une étude de faisabilité pour un dispositif mobile de dépistage des cancers en cours.	Ajustement des projets au vu des instructions nationales - Etude de faisabilité pour le déploiement d'un dispositif type bus santé sur le diabète Résultat de l'étude de faisabilité pour le déploiement d'un dispositif mobile de dépistage du cancer	Déploiement des dispositifs		ARS	CPTS	
5. Faciliter les déplacements vers les structures de santé		Expérimenter des solutions de transports alternatifs solidaires et adaptés pour se rendre dans les structures de santé pour les personnes isolées géographiquement, âgées ou vivant avec un handicap		-A mener					ARS	ASSURANCE MALADIE	
		Mener une réflexion avec la Région, les intercommunalités et les CPTS afin d'améliorer et de coordonner l'offre de transports et sa visibilité pour les patients devant se rendre dans les structures de soins			Actions non programmées en 2024 et 2025					Commune CR	
		Renforcer la communication sur la prescription médicale de transports sanitaires	-Rappel d'information aux membres du CODAMUPS -Travaux avec l'Assurance Maladie			Actualisation du guide de bonnes pratiques par l'ARS				ASSURANCE MALADIE	